

Démarquez- vous

Vendez Foresters.
Accélérez votre croissance.
Remportez gros.

Financière
Foresters 



Transformons votre expérience de vente



**« Fiers de protéger
l'avenir financier des
familles canadiennes
depuis 1874. »**

MICHAEL AZIZ

Chef du service de la distribution
Ventes, Canada

Nous vous donnons les moyens de réussir. La Financière Foresters^{MC} vous offre un portefeuille diversifié de produits concurrentiels, un soutien aux ventes continu et plus d'occasions de faire une différence appréciable.

En novembre 2024, 31 % des adultes disaient ne pas avoir une couverture d'assurance vie suffisante. Cela représente un marché énorme de près de 8,46 millions de clients potentiels¹. En travaillant avec Foresters, vous pouvez aider davantage de Canadiens.

Les clients en bonne santé peuvent profiter des taux concurrentiels et des puissantes caractéristiques intégrées de nos produits complets. Et pour ceux qui souhaitent bénéficier d'un processus de souscription simplifié, rapide et sans exigence médicale², Plan de protection du Canada^{MD} de la Financière Foresters facilite plus que jamais l'accès à l'assurance.

C'est l'occasion pour vous d'élargir votre clientèle et de vous démarquer d'une façon qu'aucun autre assureur ne vous permettrait de le faire.

La certitude d'un avenir assuré

Lorsqu'ils souscrivent une assurance vie, les gens cherchent un assureur solide et bien positionné pour l'avenir. Foresters vous permet de leur offrir cela, et beaucoup plus.

Les origines de Foresters remontent à 1874, lorsque L'Ordre Indépendant des Forestiers (L'OIF) a été fondé en tant que société de secours mutuel, un assureur pour les familles ordinaires qui existe pour ses membres.

Depuis, Foresters est devenu un fournisseur de services financiers international, comptant plus de deux millions de membres au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

En 2020, Foresters a acquis Plan de protection du Canada, fusionnant sa solide assise financière et sa mission axée sur les objectifs avec l'expertise de Plan de protection du Canada en matière d'assurance vie simplifiée. Cette couverture à émission simplifiée, sans exigence médicale, est offerte par Plan de protection du Canada, une société de la Financière Foresters.

Grâce à son actif impressionnant de 19,6 milliards de dollars et à son solide excédent de 2,3 milliards de dollars^{3,4}, Foresters s'impose comme un pilier de solidité et de stabilité financières. Pendant 25 années consécutives, Foresters a obtenu la cote de « A » (Excellent) de l'agence de notation indépendante A.M. Best⁵ pour l'excellente solidité de son bilan et la constance de son rendement d'exploitation³.

Au 31 décembre 2025, le ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV ») de L'Ordre Indépendant des Forestiers était de 188,2 %.

En 2025, Foresters a payé 1,0 milliards \$CA en règlements d'assurance et en prestations, et versé un total de 16,2 millions \$CA en participations⁶ aux titulaires de police admissibles. En 2025, le taux d'intérêt sur les participations de Foresters est de 6,25 %.

Notre raison d'être—enrichir le bien-être des familles et des collectivités—nous amène à redéfinir constamment notre modèle afin de vous aider à procurer une sécurité financière et un bien-être général aux familles et aux entreprises familiales.

Actif de
19,6
milliards \$ CA^{3,4}

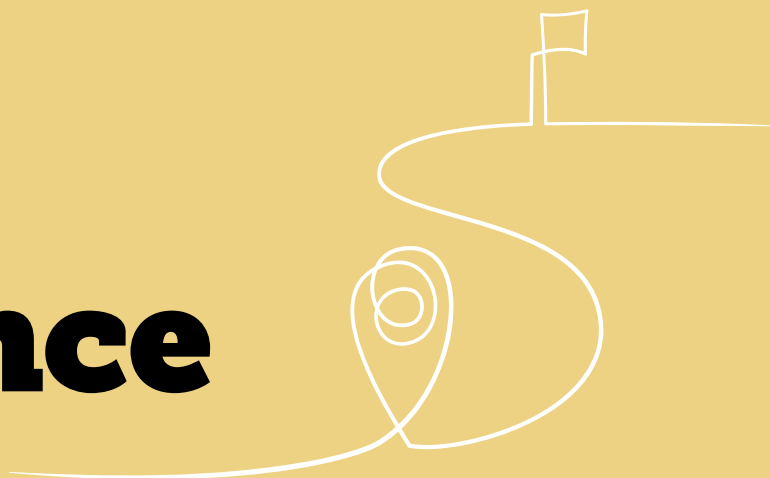
Surplus de
2,3
milliards \$ CA^{3,4}

TSAV au
31 décembre 2025 de
188,2 %

En 2025, Foresters a payé
1,0
milliards \$ CA³
en règlements d'assurance
et en prestations

Du 1^{er} mai 2026 au
30 avril 2027, le taux
d'intérêt sur les participations
de Foresters est fixé à
6,25 %

Votre réussite commence ici



Passez au numérique

Nos plateformes de propositions électroniques vous permettent de rapidement remplir, valider et signer en ligne des polices d'assurance, n'importe quand, n'importe où. Des messages-guides intelligents et une logique intégrée minimisent les erreurs, ce qui garantit un travail fluide, professionnel et axé sur le client.



accèsportail, votre centre des ressources de Foresters

Connectez-vous à accèsportail à l'aide de votre code de conseiller et trouvez toutes les informations relatives à Foresters dont vous avez besoin n'importe quand : Accédez à des outils d'illustration et à des plateformes de propositions électroniques, trouvez des guides sur les produits, téléchargez des ressources de marketing ou suivez des formations sur vidéo qui donnent droit à des unités de formation continue.



Passez au zéro papier avec la livraison électronique

Vos clients peuvent recevoir leurs contrats d'assurance par courriel, rapidement et en toute sécurité. Tous les documents sont immédiatement accessibles dès leur livraison.



Remettez des illustrations pertinentes à vos clients

Suscitez des conversations constructives grâce à nos outils d'illustration novateurs, qui comprennent une analyse des besoins et des concepts de vente interactifs afin de guider vos clients vers la couverture adéquate et de donner vie à vos solutions.



Profitez de la signature électronique

Offrez à vos clients la possibilité de signer des formulaires de chez eux, en utilisant DocuSign, OneSpan ou Adobe Sign⁷ pour fournir une signature électronique sécurisée.

Nos solutions à émission simplifiée, sans exigence médicale

Une couverture simplifiée sans exigence médicale ne nécessitant ni examen médical, ni analyse sanguine, ni prélèvement de fluides. Les clients l'apprécient parce qu'elle est simple. Les conseillers l'apprécient parce qu'elle est rapide.

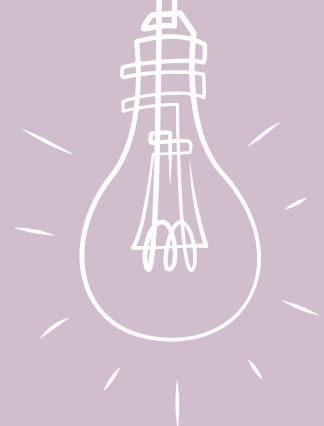
Plan de protection du Canada de la Financière Forestiers offre un portefeuille diversifié de produits conçus pour répondre aux besoins de vos clients les plus difficiles à assurer.

Axé sur les clients

- Aucune analyse sanguine
- Aucun prélèvement de fluides
- Aucune exigence médicale
- Aucune tarification financière
- Les primes sont exigibles à partir du deuxième mois (paiements mensuels seulement)

Rapide

- Proposition électronique de la Couverture vie A-Z Facile est simple à utiliser, conçue pour vous faire gagner encore plus de temps, à vous et à vos clients
- Traitement rapide



🇨🇦 Couverture vie A–Z⁹ | Produits d'assurance vie entière

	Assurance vie à acceptation garantie	Assurance vie différée	Assurance Vie Élite Différée	Assurance Vie Élite simplifiée	Assurance Vie Préférentielle	Assurance Vie Élite Préférentielle
Âges à l'établissement	18 à 75 ans	18 à 80 ans	18 à 80 ans	18 à 80 ans	18 à 80 ans	18 à 80 ans
Limites d'établissement	18 à 60 ans : Minimum : 10 000 \$ Maximum : 50 000 \$	18 à 60 ans : Minimum : 10 000 \$ Maximum : 75 000 \$	18 à 60 ans : Minimum : 10 000 \$ Maximum: 350 000 \$	18 à 60 ans : Minimum : 10 000 \$ Maximum: 500 000 \$	Minimum : 50 000 \$ Maximum : 1 million \$	Minimum : 500 000 \$ Maximum : 1 million \$
	61 à 75 ans : Minimum : 5 000 \$ Maximum : 50 000 \$	61 à 80 ans : Minimum : 5 000 \$ Maximum : 50 000 \$	61 à 80 ans : Minimum : 5 000 \$ Maximum : 350 000 \$	61 à 80 ans : Minimum : 5 000 \$ Maximum : 350 000 \$		
Périodes de paiement des primes	Paiement à vie		▪ Paiement à vie ▪ 20 années de paiements			
Primes minimales	Prime annuelle minimale 150,00 \$/Prime mensuelle minimale du PPA 15,00 \$					
Frais de police	60,00 \$. Les polices additionnelles souscrites au même moment peuvent bénéficier d'une réduction pour polices multiples, ramenant les frais de police à 40,00 \$.					
Droit de transformation	S/O					
Caractéristiques intégrées	▪ Prestation de maladie en phase terminale : Si la personne assurée est atteinte d'une maladie en phase terminale qui réduit son espérance de vie à deux ans ou moins, le propriétaire recevra une prestation de décès anticipée équivalant à 75 % du capital assuré, jusqu'à concurrence de 250 000 \$. Les primes restent entièrement dues et payables. Au décès, le montant de la prestation anticipée sera déduit du montant de la prestation de décès souscrite.					
	▪ Prestation de transport : Si la personne assurée décède à plus de 200 kilomètres de sa résidence principale, cette prestation verse deux dollars par kilomètre, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, pour le transport de la dépouille du défunt vers sa résidence principale.					
Avenants temporaires	Aucun	Aucun	Maximum de deux avenants. Durées de 10, 20 et 25 ans. Non offert avec les régimes payables en 20 ans.			
Avenants facultatifs	Garantie en cas de décès accidentel		▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Assurance temporaire pour enfants	▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Assurance temporaire pour enfants ▪ Prestation en espèces en cas d'hospitalisation		
Illustrations	Illustrateur AccèsPPC					
Proposition	▪ Proposition électronique Couverture vie A–Z Facile ▪ Proposition électronique AccèsPPC ▪ Proposition d'assurance vie en format PDF					



Transformez un refus en possibilité!

Même si d'autres compagnies ont refusé de les assurer, vos clients peuvent tout de même être admissibles à une couverture chez nous.

Couverture vie A–Z | Produits temporaires

Élite Différée				
	Temporaire de 10 ans	Temporaire de 20 ans	Temporaire de 25 ans	Temporaire décroissante de 25 ans
Âges à l'établissement	18 à 70 ans	18 à 60 ans	18 à 55 ans	18 à 60 ans
Limites d'établissement	Minimum : 25 000 \$ Maximum : 350 000 \$			
Primes minimales	Prime annuelle minimale : 150,00 \$/Prime mensuelle minimale du PPA : 15,00 \$.			
Renouvelable sans preuve d'assurabilité	Renouvelable jusqu'à 80 ans			Non renouvelable
Frais de police	60,00 \$. Les polices additionnelles souscrites au même moment peuvent bénéficier d'une réduction pour polices multiples, ramenant les frais de police à 40,00 \$.			
Droit de transformation	Transformable jusqu'à 70 ans			Non transformable
Avenants temporaires	Maximum de deux avenants. Durées de 10, 20 et 25 ans.			
Autres avenants	▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Assurance temporaire pour enfants			
Illustrations	Illustrateur AccèsPPC			
Proposition	▪ Proposition électronique Couverture vie A–Z Facile ▪ Proposition électronique AccèsPPC ▪ Proposition d'assurance vie en format PDF			

Élite Simplifiée				
	Temporaire de 10 ans	Temporaire de 20 ans	Temporaire de 25 ans	Temporaire décroissante de 25 ans
Âges à l'établissement	18 à 70 ans	18 à 60 ans	18 à 55 ans	18 à 60 ans
Limites d'établissement	18 à 60 ans : Minimum : 25 000 \$ Maximum : 500 000 \$	Minimum : 25 000 \$ Maximum : 500 000 \$		
	61 à 70 ans : Minimum : 25 000 \$ Maximum : 350 000 \$			
Primes minimales	Prime annuelle minimale : 150,00 \$/Prime mensuelle minimale du PPA : 15,00 \$.			
Renouvelable sans preuve d'assurabilité	Renouvelable jusqu'à 80 ans			Non renouvelable
Frais de police	60,00 \$. Les polices additionnelles souscrites au même moment peuvent bénéficier d'une réduction pour polices multiples, ramenant les frais de police à 40,00 \$.			
Droit de transformation	Transformable jusqu'à 70 ans			Non transformable
Avenants temporaires	Maximum de deux avenants. Durées de 10, 20 et 25 ans.			
Autres avenants	▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Assurance temporaire pour enfants ▪ Prestation en espèces en cas d'hospitalisation			
Illustrations	Illustrateur AccèsPPC			
Proposition	▪ Proposition électronique Couverture vie A–Z Facile ▪ Proposition électronique AccèsPPC ▪ Proposition d'assurance vie en format PDF			

Couverture vie A-Z | Produits temporaires

Privilégiée				
	Temporaire de 10 ans	Temporaire de 20 ans	Temporaire de 25 ans	Temporaire décroissante de 25 ans
Âges à l'établissement	18 à 70 ans	18 à 60 ans	18 à 55 ans	18 à 60 ans
Limites d'établissement	Minimum : 50 000 \$ Maximum : 1 million \$			
Primes minimales	Prime annuelle minimale : 150,00 \$/Prime mensuelle minimale du PPA : 15,00 \$.			
Renouvelable sans preuve d'assurabilité	Renouvelable jusqu'à 80 ans			Non renouvelable
Frais de police	60,00 \$. Les polices additionnelles souscrites au même moment peuvent bénéficier d'une réduction pour polices multiples, ramenant les frais de police à 40,00 \$.			
Droit de transformation	Transformable jusqu'à 70 ans			Non transformable
Avenants temporaires	Maximum de deux avenants. Durées de 10, 20 et 25 ans.			
Autres avenants	▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Assurance temporaire pour enfants ▪ Prestation en espèces en cas d'hospitalisation			
Illustrations	Illustrateur AccèsPPC			
Proposition	▪ Proposition électronique Couverture vie A-Z ▪ Proposition électronique AccèsPPC ▪ Proposition d'assurance vie en format PDF			

Élite Préférentielle				
	Temporaire de 10 ans	Temporaire de 20 ans	Temporaire de 25 ans	Temporaire décroissante de 25 ans
Âges à l'établissement	18 à 70 ans	18 à 60 ans	18 à 55 ans	18 à 60 ans
Limites d'établissement	Minimum : 500 000 \$ Maximum : 1 million \$			
Primes minimales	Prime annuelle minimale : 150,00 \$/Prime mensuelle minimale du PPA : 15,00 \$.			
Renouvelable sans preuve d'assurabilité	Renouvelable jusqu'à 80 ans			Non renouvelable
Frais de police	60,00 \$. Les polices additionnelles souscrites au même moment peuvent bénéficier d'une réduction pour polices multiples, ramenant les frais de police à 40,00 \$.			
Droit de transformation	Transformable jusqu'à 70 ans			Non transformable
Avenants temporaires	Maximum de deux avenants. Durées de 10, 20 et 25 ans.			
Autres avenants	▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Assurance temporaire pour enfants ▪ Prestation en espèces en cas d'hospitalisation			
Illustrations	Illustrateur AccèsPPC			
Proposition	▪ Proposition électronique Couverture vie A-Z ▪ Proposition électronique AccèsPPC ▪ Proposition d'assurance vie en format PDF			



Couverture offerte pour toutes les catégories de santé, y compris les clients difficiles à assurer.

	Temporaire de 20 ans	Temporaire de 30 ans
Âges à l'établissement	18 à 60 ans	18 à 50 ans
Limites d'établissement	18 à 50 ans Minimum : 100 000 \$ Maximum : 750 000 \$	Minimum : 100 000 \$ Maximum : 750 000 \$
	51 à 60 ans Minimum : 100 000 \$ Maximum : 500 000 \$	
Prime minimale	Prime annuelle minimale : 150,00 \$ Prime mensuelle minimale du PPA : 15,00 \$.	
Renouvelable sans preuve d'assurabilité	Renouvelable jusqu'à 80 ans	Renouvelable jusqu'à 80 ans
Frais de police	60,00 \$. Les polices additionnelles souscrites au même moment peuvent bénéficier d'une réduction pour polices multiples, ramenant les frais de police à 40,00 \$.	
Droit de transformation	Transformable jusqu'à 70 ans	
Avenants temporaires	Aucun	Avenant temporaire de 20 ans
Autres avenants	▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Assurance temporaire pour enfants ▪ Prestation en espèces en cas d'hospitalisation ▪ Avenant d'assurance maladies graves (non offert aux détenteurs d'un permis d'études)	
Illustrations	Illustrateur AccèsPPC	
Proposition	▪ Proposition électronique AccèsPPC ▪ Proposition d'Assurance Élite Express Temporaire en format PDF	



Communiquez occasionnellement avec vos clients d'assurance temporaire et rappelez-leur leur option de transformation! Ils peuvent bénéficier d'une couverture permanente sans tarification médicale supplémentaire.

Assurance maladies graves (MG)

	Couverture Cardiaque MG	Couverture Cancer MG	Couverture Cardiaque MG ET Couverture Cancer MG	Couverture Cardiaque MG OU Couverture Cancer MG
Âges à l'établissement	18 à 65 ans Temporaire jusqu'à 75 ans			18 à 55 ans Temporaire 20 18 à 65 ans Temporaire jusqu'à 75 ans
Limites d'établissement	Minimum : 10 000 \$ Maximum : 50 000 \$		Minimum : 10 000 \$ par événement Maximum : 50 000 \$ par événement	Temporaire 20 Minimum : 25 000 \$ Maximum : 100 000 \$
				Temporaire 75 Minimum : 10 000 \$ Maximum : 100 000 \$
Primes minimales	Prime annuelle minimale : 150,00 \$/Prime mensuelle minimale du PPA : 15,00 \$.			
Renouvelable sans preuve d'assurabilité	Non renouvelable			Temporaire 20 : Renouvelable jusqu'à 75 ans Temporaire 75 : Non renouvelable
Maladies couvertes	▪ Crise cardiaque ▪ Accident vasculaire cérébral ▪ Chirurgie de l'aorte ▪ Pontage coronarien ▪ Chirurgie valvulaire	▪ Cancer constituant un danger de mort⁸ ▪ Anémie aplasique ▪ Tumeur cérébrale bénigne	Couverture pour les deux maladies indiquées	Couverture pour l'une ou l'autre des maladies indiquées
Frais de police	60,00 \$. Les polices additionnelles souscrites au même moment peuvent bénéficier d'une réduction pour polices multiples, ramenant les frais de police à 40,00 \$.			
Droit de transformation	Non transformable			
Autres avenants	▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Remboursement des primes au décès			
Illustrations	Illustrateur AccèsPPC			
Proposition	▪ Proposition électronique AccèsPPC ▪ Proposition pour l'assurance en cas de maladie grave en format PDF			



Notre assurance MG pour les maladies cardiaques ou le cancer vous permet d'offrir à vos clients atteints d'une maladie cardiaque une protection contre le cancer, et à ceux qui ont des antécédents de cancer, une couverture contre les maladies cardiaques. Les clients surprisés par d'autres assureurs pour leur corpulence ou leurs antécédents familiaux peuvent souscrire une couverture allant jusqu'à 24 999 \$ chez nous!



Nos solutions complètes et abordables

Les produits complets de Foresters offrent une couverture abordable adaptée à chaque personne. Puisque la couverture est basée sur une évaluation détaillée de la santé et du mode de vie, les clients en bonne santé peuvent bénéficier de primes moins élevées et de couvertures plus élevées.



Axé sur les clients

- Aucune exigence paramédicale ni test de laboratoire à commander pour les postulants de 50 ans ou moins d'une couverture maximale de 1 000 000 \$ et les postulants de 51 à 55 ans d'une couverture maximale de 500 000 \$.
- Tarification privilégiée pour les montants de 1 000 001 \$ et plus pour les régimes temporaires⁹ et l'assurance vie entière sans participation¹⁰ de Foresters.
- Couverture allant jusqu'à 20 millions \$

Valeur ajoutée

- Des caractéristiques intégrées qui ajoutent de la valeur, sans augmenter les primes
- Une couverture permanente abordable, même pour les clients surprimés

Conçu pour une valeur maximale

Nos produits complets comportent une vaste gamme de caractéristiques intégrées, sans prime supplémentaire



Garantie de bienfaisance¹¹

Foresters versera 1 % du capital assuré de l'assurance de base, jusqu'à concurrence de 100 000 \$, à l'organisme de bienfaisance enregistré choisi par l'assuré. Offerte avec les régimes Avantage Plus,⁸ Avantage Max⁸ et temporaires de Foresters.



Garantie d'assurance pour enfants

Les enfants assurés peuvent obtenir jusqu'à 3 000 \$ d'assurance temporaire jusqu'à l'âge de 25 ans. La couverture peut être transformée en une assurance permanente de 10 000 \$ à certains moments sans preuve d'assurabilité. Offerte avec Avantage Plus et Avantage Max.



Régime d'intéressement anti-tabac (régime individuel)

Les fumeurs peuvent être admissibles aux taux non-fumeurs pendant deux ans. Par la suite, s'ils ont cessé de fumer, ces taux moins élevés sont maintenus. Offert avec Avantage Plus, Avantage Max et l'assurance vie entière sans participation.



Garantie d'assurabilité pour enfants

Si la personne assurée a moins de 18 ans, elle peut souscrire plus d'assurance à certaines dates sans preuve d'assurabilité. Offerte avec Avantage Plus et Avantage Max.



Droit du survivant

Au décès de l'une des personnes assurées par une police d'assurance conjointe payable au premier décès, la personne survivante peut transformer la couverture dans les 60 jours sans preuve d'assurabilité. Une couverture provisoire est fournie pendant 60 jours ou jusqu'à ce qu'une nouvelle police soit établie. Offert avec les produits temporaires et l'assurance vie entière sans participation de Foresters.



Aide en cas de deuil

Jusqu'à 1 000 \$ pour des services de counseling visant à aider les bénéficiaires à surmonter leur deuil. Des reçus sont requis. Offert avec les produits temporaires et l'assurance vie entière sans participation de Foresters.



Prestation en cas de maladie ne menaçant pas la vie

Les clients peuvent obtenir 15 % de leur prestation, sous réserve d'un maximum de 50 000 \$, s'ils sont atteints d'une maladie couverte ne menaçant pas la vie. Offerte avec les produits Bien Vivre et Bien Vivre Plus.



Remboursement des primes au décès

Si la personne assurée décède alors que la police est en vigueur, les primes admissibles sont remboursées, sans intérêts et déduction faite des prestations versées au titre de l'avenant d'assurance maladies graves pour enfants Bien Vivre Plus. Offert avec les produits Bien Vivre¹⁰ et Bien Vivre Plus¹⁰.



Experts médicaux de Teladoc Medical¹² (non-contractuel)

La personne assurée et les membres de sa famille peuvent avoir accès à Experts médicaux de Teladoc pour obtenir des conseils et recommandations personnalisés sur des questions médicales de spécialistes de premier plan. Offert avec Assurance temporaire de Foresters, Avantage Plus, Avantage Max, l'assurance vie entière sans participation, Bien Vivre et Bien Vivre Plus.

Assurance temporaire de Foresters

Assurance vie temporaire

	Temporaire 10	Temporaire 20	Temporaire 30
Âges à l'établissement (au plus proche anniversaire)	18 à 75 ans	18 à 65 ans	18 à 55 ans
Limites d'établissement Les montants plus élevés sont offerts avec cotation spéciale	Minimum : 100 000 \$ Maximum : 5 000 000 \$	Minimum : 100 000 \$ Maximum : 5 000 000 \$	Minimum : 50 000 \$ Maximum : 5 000 000 \$
Renouvellement automatique aux taux de renouvellement jusqu'à 85 ans	Tous les 10 ans	Tous les 20 ans	Durées de 5 ans après les 30 premières années
Tarification privilégiée (Les catégories Privilégiée Plus et Privilégiée sont offertes avec les couvertures de 1 000 001 \$ et plus)	Non-fumeurs : Privilégiée Plus Privilégiée Standard		Fumeurs : Privilégiée Standard
Assurance conjointe (max deux assurés)	Assurance conjointe payable au 1 ^{er} décès		
Facteurs de périodicité et frais de police	Fréquence Mensuelle Annuelle	Facteur de périodicité 0,09 1,00	Frais de police garantis 4,50 \$ 50,00 \$
Droit de transformation	Les polices d'assurance temporaire peuvent être transformées sans preuve d'assurabilité en un régime d'assurance permanente offert par Foresters à ce moment-là, avant la date d'anniversaire de la police la plus proche du 71 ^e anniversaire de l'assuré. Une police d'assurance vie conjointe premier décès peut être transformée avant l'anniversaire de la police le plus proche du 71 ^e anniversaire de la personne assurée la plus âgée.		
Droit d'échange	Ce droit permet au propriétaire de la police d'échanger, entre le deuxième et le cinquième anniversaire de la police, une police temporaire pour une police d'assurance temporaire à plus long terme, si une est offerte par Foresters au moment de l'échange.		
Caractéristiques intégrées (contractuelles)	▪ Garantie de bienfaisance ▪ Aide en cas de deuil ▪ Droit du survivant (assurance conjointe, payable au premier décès)		
Caractéristiques intégrées (non contractuelles)	Experts médicaux de Teladoc		
Avenants temporaires	T10 du conjoint	Temporaire 10, T10 du conjoint, T20 du conjoint	Temporaire 10, T10 du conjoint, Temporaire 20, T20 du conjoint, T30 du conjoint
Autres avenants	▪ Assurance vie temporaire pour enfants ▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Avenant d'exonération des primes		
Proposition	▪ Proposition d'assurance vie et d'assurance en cas de maladie grave en format PDF ▪ Proposition électronique InsuranceAssist		



Plus de 5 millions de Canadiens ont déclaré des dons de charité dans leur déclaration de revenus de 2023¹³. Pourquoi ne pas demander à vos clients potentiels s'ils souhaitent que leur assurance vie amplifie leurs dons de charité? C'est une excellente façon de leur présenter la garantie de bienfaisance intégrée à l'assurance temporaire de Foresters sans prime supplémentaire.

Avantage Max | Assurance vie entière avec participation

Âges à l'établissement (au plus proche anniversaire)	Paiements jusqu'à 100 ans ▪ de 0 à 17 ans (ass. enfants) ▪ de 18 à 85 ans		20 années de paiements et 10 années de paiements ▪ Toute option d'affectation des participations : De 0 à 17 ans (ass. enfants) ▪ Assurance valorisée : de 18 à 70 ans ▪ Autres options d'affectation des participations : de 18 à 75 ans
Limites d'établissement Les montants plus élevés sont offerts avec cotation spéciale.	▪ Assurance de base de 50 000 \$ ▪ Le maximum pouvant être illustré est 10 000 000 \$, excluant les avenants temporaires		
Assurance conjointe (max deux assurés)	Assurance conjointe payable au dernier décès		
Options d'affectation des participations	▪ Option d'assurance valorisée ▪ Option de bonifications d'assurance libérée (BAL) ▪ Option de financement des primes ▪ Option de participations capitalisées ▪ Option de paiement en espèces		
Avances	Des avances sur police peuvent être obtenues si le certificat est en vigueur et a des valeurs de rachat positives. L'intérêt est perçu quotidiennement au taux contractuel de l'avance. Les avances en souffrance (y compris les intérêts) sont déduites de la prestation de décès payable. Les avances sur certificat peuvent être imposables.		
Facteurs de périodicité et frais de police	Fréquence	Facteur de périodicité	Frais de police garantis
	Mensuelle	0,09	4,50 \$
	Trimestrielle	0,26	13,00 \$
	Semestrielle	0,52	26,00 \$
	Annuelle	1,00	50,00 \$
Caractéristiques intégrées (contractuelles)	▪ Régime d'intéressement anti-tabac ▪ Garantie de bienfaisance ▪ Garantie d'assurance pour enfants ▪ Garantie d'assurabilité pour enfants		
Caractéristiques intégrées (non contractuelles)	Experts médicaux de Teladoc		
Avenants temporaires	Temporaire 10, T10 du conjoint, Temporaire 20, T20 du conjoint, Temporaire 30, T30 du conjoint		
Autres avenants	▪ Assurance vie temporaire pour enfants ▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Avenant d'assurabilité garantie ▪ Avenant d'exonération des primes ▪ Exonération des primes du proposant ▪ Avenant d'option de souscription supplémentaire		
Proposition	▪ Proposition d'assurance vie et d'assurance en cas de maladie grave en format PDF ▪ Proposition électronique AppPro		



Les clients se montrent souvent réticents à discuter d'une assurance vie pour leurs enfants. Des caractéristiques comme la garantie d'assurance pour enfants et la garantie d'assurabilité pour enfants permettent d'engager la conversation et soulignent la valeur durable d'une couverture précoce.

Avantage Plus | Assurance vie entière avec participation

Âges à l'établissement (au plus proche anniversaire)	Paiements jusqu'à 100 ans ▪ de 0 à 17 ans (ass. enfants) ▪ de 18 à 85 ans		20 années de paiements et 10 années de paiements ▪ Toute option d'affectation des participations : de 0 à 17 ans (ass. enfants) ▪ Assurance valorisée : de 18 à 70 ans ▪ Autres options d'affectation des participations : de 18 à 75 ans
Limites d'établissement Les montants plus élevés sont offerts avec cotation spéciale.	▪ Assurance de base de 25 000 \$ ▪ Le maximum pouvant être illustré est 10 000 000 \$, excluant les avenants temporaires		
Options d'affectation des participations	▪ Option d'assurance valorisée ▪ Option de bonifications d'assurance libérée (BAL) ▪ Option de financement des primes ▪ Option de participations capitalisées ▪ Option de paiement en espèces		
Facteurs de périodicité et frais de police	Fréquence Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle	Facteur de périodicité 0,09 0,26 0,52 1,00	Frais de police garantis 4,50 \$ 13,00 \$ 26,00 \$ 50,00 \$
Caractéristiques intégrées (contractuelles)	▪ Régime d'intéressement anti-tabac ▪ Garantie de bienfaisance ▪ Garantie d'assurance pour enfants ▪ Garantie d'assurabilité pour enfants		
Caractéristiques intégrées (non contractuelles)	Experts médicaux de Teladoc		
Avenants temporaires	Temporaire 10, T10 du conjoint, Temporaire 20, T20 du conjoint, Temporaire 30, T30 du conjoint		
Autres avenants	▪ Assurance vie temporaire pour enfants ▪ Garantie en cas de décès accidentel ▪ Avenant d'assurabilité garantie ▪ Avenant d'exonération des primes ▪ Exonération des primes du proposant ▪ Avenant d'option de souscription supplémentaire		
Proposition	▪ Proposition d'assurance vie et d'assurance en cas de maladie grave en format PDF ▪ Proposition électronique InsuranceAssist		



L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2024 de Statistique Canada indique qu'environ 3,6 millions d'adultes canadiens sont fumeurs, dont 2,7 millions fument tous les jours. Cela représente environ 11 % de la population¹⁴. Offrez-leur une raison de plus de cesser de fumer, grâce au Régime d'intéressement anti-tabac. C'est un facteur de motivation pour se défaire de cette habitude et économiser de l'argent tout en bénéficiant d'une protection.

Assurance vie entière sans participation

Âges à l'établissement (au plus proche anniversaire)	Paiements jusqu'à 100 ans de 18 à 80 ans		20 années de paiements de 18 à 65 ans
Limites d'établissement Les montants plus élevés sont offerts avec cotation spéciale.	Minimum : 50 000 \$ Maximum : 5 000 000 \$		
Tarification privilégiée (Les catégories Privilégié Plus et Privilégié sont offertes avec les couvertures de 1 000 001 \$ et plus)	Non-fumeurs : Privilégiée Plus Privilégiée Standard		Fumeurs : Privilégiée Standard
Assurance conjointe (max deux assurés)	- Assurance conjointe payable au 1^{er} décès - Assurance conjointe payable au dernier décès		
Facteurs de périodicité et frais de police	Fréquence	Facteur de périodicité	Frais de police garantis
	Mensuelle	0,09	4,50 \$
	Trimestrielle	0,26	13,00 \$
	Semestrielle	0,52	26,00 \$
	Annuelle	1,00	50,00 \$
Caractéristiques intégrées (contractuelles)	- Régime d'intéressement anti-tabac - Aide en cas de deuil - Droit du survivant (assurance conjointe, payable au premier décès)		
Caractéristiques intégrées (non contractuelles)	Experts médicaux de Teladoc		
Avenants temporaires	Temporaire 10, T10 du conjoint, Temporaire 20, T20 du conjoint, Temporaire 30, T30 du conjoint		
Autres avenants	- Assurance vie temporaire pour enfants - Garantie en cas de décès accidentel - Avenant d'exonération des primes		
Proposition	- Proposition d'assurance vie et d'assurance en cas de maladie grave en format PDF - Proposition électronique InsuranceAssist		



Ne parlez pas que des primes, soulignez la valeur ajoutée dont vos clients peuvent profiter immédiatement. Par exemple, l'accès à Experts médicaux de Teladoc leur permet d'obtenir une deuxième opinion médicale, des soins de santé mentale et des conseils de spécialistes de premier plan, sans prime supplémentaire.

Bien Vivre | Assurance maladies graves simplifiée

Options de couverture et âges à l'établissement (au plus proche anniversaire)	Régime Temporaire Bien Vivre de 10 ans, Temporaire Bien Vivre de 20 ans Temporaire Bien Vivre à 80 ans		Âges à l'établissement 18 à 55 ans 18 à 55 ans 18 à 55 ans
Limites d'établissement	25 000\$ à 100 000\$		
Facteurs de périodicité et frais de police	Fréquence Mensuelle (PPA) : 0,09 Trimestrielle : 0,27 Semestrielle : 0,54 Annuelle : 1,00	Facteur de périodicité 0,9 0,27 0,54 1,00	Frais de police 0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$
Maladies couvertes	▪ Cancer (constituant un danger de mort) ▪ Pontage coronarien		▪ Crise cardiaque ▪ Accident vasculaire cérébral
Caractéristiques intégrées (contractuelles)	▪ Remboursement des primes au décès ▪ Prestation en cas de maladie ne menaçant pas la vie		
Caractéristiques intégrées (non contractuelles)	Experts médicaux de Teladoc		
Avenants	▪ Remboursement des primes en cas de rachat ou d'expiration ▪ Exonération des primes en cas d'invalidité		
Proposition	Proposition Bien Vivre en format PDF		



Appelez vos clients une fois qu'ils ont reçu leur contrat d'assurance pour leur rappeler de s'inscrire à MonForesters afin de profiter de toute la valeur que vous leur avez fournie.

Bien Vivre Plus | Assurance maladies graves

Options de couverture et âges à l'établissement (au plus proche anniversaire)	Régime Temporaire Bien Vivre Plus de 10 ans, Temporaire Bien Vivre Plus de 20 ans Temporaire Bien Vivre Plus à 80 ans		Âges à l'établissement 18 à 65 ans 18 à 55 ans 18 à 65 ans
Limites d'établissement	25 000 \$ à 2 000 000 \$		
Facteurs de périodicité et frais de police	Fréquence Mensuelle (PPA) : 0,09 Trimestrielle : 0,27 Semestrielle : 0,54 Annuelle : 1,00	Facteur de périodicité 0,9 0,27 0,54 1,00	Frais de police 0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$
Maladies couvertes	▪ Accident vasculaire cérébral ▪ Anémie aplasique ▪ Brûlures graves ▪ Cancer (constituant un danger de mort) ▪ Cécité ▪ Chirurgie de l'aorte ▪ Chirurgie valvulaire ▪ Coma ▪ Crise cardiaque ▪ Démence, y compris la maladie d'Alzheimer ▪ Greffe d'un organe vital ▪ Infection au VIH au travail ▪ Insuffisance d'un organe vital (en attente d'une greffe) ▪ Insuffisance rénale ▪ Maladie de Parkinson ▪ Maladie du neurone moteur ▪ Méningite bactérienne ▪ Paralysie ▪ Perte de l'autonomie ▪ Perte de la parole ▪ Perte d'un membre ▪ Pontage coronarien ▪ Sclérose en plaques ▪ Surdit�� ▪ Tumeur c��r��brale b��nigne		
Caract��ristiques int��gr��es (contractuelles)	▪ Remboursement des primes au d��c��s ▪ Prestation en cas de maladie ne mena��ant pas la vie		
Caract��ristiques int��gr��es (non contractuelles)	Experts m��dicaux de Teladoc		
Avenants	▪ Remboursement des primes en cas de rachat ou d'expiration ▪ Exon��ration des primes en cas d'invalidit�� ▪ Assurance maladies graves pour enfants (transformable)		
Proposition	▪ Proposition d'assurance vie et d'assurance en cas de maladie grave en format PDF ▪ Proposition ��lectronique InsuranceAssist		



Mettez en valeur les prestations du vivant! Si la personne assur  e souffre d'une maladie couverte ne mettant pas sa vie en danger, elle pourrait recevoir 15 % de sa prestation, jusqu'   concurrence de 50 000 \$.

Rentes

	Rente Plus¹⁰	Rente Plus CELI¹⁰
Âges à l'établissement (au plus proche anniversaire)	Non enregistré : de 0 à 90 ans Enregistré : de 16 à 68 ans	de 18 à 90 ans
Types de régime	▪ Non enregistré ▪ Régime enregistré d'épargne-retraite ▪ Régime enregistré d'épargne-retraite immobilisé	▪ Compte d'épargne libre d'impôt
Options de placement	▪ Compte à intérêt quotidien (CIQ) ▪ Six options du compte à intérêt garanti (CIG) : 1, 2, 3, 4, 5 et 10 ans	
Cotisation minimale et maximale	▪ Minimum : 1 000 \$ pour les CIG, 50 \$ pour les CIQ ▪ Maximum : 250 000 \$ sans l'approbation préalable	▪ Cotisation minimale : 1 000 \$ pour les CIG, 50 \$ pour CIQ ▪ Limite de cotisation annuelle : 6 000 \$
Frais administratifs	0 \$	
Rajustement à la valeur marchande	Peut changer en cas de retrait ou de transfert	

Taux d'intérêt sur l'avance

Durée	1^e palier de 1 000 \$ à 9 999 \$	2^e palier de 10 000 \$ à 24 999 \$	3^e palier de 25 000 \$ à 49 999 \$	4^e palier de 50 000 \$ à 249 999 \$
Intérêt quotidien	0,25 %			
1 an	2,65 %	2,85 %	2,95 %	3,05 %
2 ans	2,75 %	2,95 %	3,05 %	3,15 %
3 ans	2,85 %	3,05 %	3,15 %	3,25 %
4 ans	2,95 %	3,15 %	3,25 %	3,35 %
5 ans	3,05 %	3,25 %	3,35 %	3,45 %
10 ans	3,30 %	3,50 %	3,60 %	3,70 %

Soyez leur premier conseiller au Canada, et restez-le



Les étudiants étrangers et les détenteurs d'un permis de travail canadien offrent une occasion unique aux conseillers. Beaucoup ont besoin d'une assurance vie et de conseils d'experts. En offrant des conseils personnalisés, vous pouvez répondre à un besoin croissant, augmenter vos ventes et fidéliser vos clients dès le départ.

Produits à émission simplifiée, sans exigence médicale		
	Visa d'études	Permis de travail
Assurance vie	Jusqu'à 250 000 \$	Jusqu'à 250 000 \$
Assurance en cas de maladie grave	Jusqu'à 100 000 \$ (18 ans et plus)	Jusqu'à 100 000 \$ (18 ans et plus)
Produits complets		
Assurance vie	Jusqu'à 250 000 \$ pour les élèves du primaire et du secondaire, et les étudiants de premier cycle universitaire	Jusqu'à 1 000 000 \$ pour les professionnels qualifiés (médecins, infirmiers, avocats, ingénieurs)
	Jusqu'à 500 000 \$ pour les étudiants inscrits à un programme de cycle supérieur ou un programme professionnel	Jusqu'à 500 000 \$ pour les autres professionnels non mentionnés ci-dessus ou les ouvriers non qualifiés

Bien plus qu'une assurance vie



De vrais bénéfices pour la vraie vie

La plupart des contrats d'assurance sont mis de côté jusqu'à ce qu'une tragédie survienne, sauf ceux de Foresters. Lorsque vos clients souscrivent une assurance, en plus de détenir une protection, ils se joignent à une communauté dynamique et animée par une raison d'être. Dites à vos clients qu'ils peuvent obtenir bien plus qu'une assurance vie grâce aux bénéfices de membre¹⁵ qui font une véritable différence pour eux et leur communauté.

LawAssure¹⁶

Rédigez un testament, une procuration et des directives de soins de santé en ligne, sans frais.

Foresters Go^{MC 17}

Une application de mieux-être qui donne aux membres la chance de gagner des récompenses pour leurs choix sains et leurs actions caritatives.

Rabais des membres de Foresters^{MC 18}

Économisez sur les produits des plus grandes marques et vivez des expériences passionnantes grâce à un site en ligne facile à utiliser.

Bourses d'études sur concours¹⁹

Des centaines de bourses d'études, allant jusqu'à 2 500 \$ chacune, sont décernées chaque année à des familles membres.

Bénéfice et bourses pour orphelin

Une aide financière allant jusqu'à 900 \$ par mois, par enfant de moins de 18 ans qui perd un de ses parents ou les deux. Jusqu'à 6 000 \$ en bourses d'études par année (renouvelable pendant quatre ans), par enfant pour les études postsecondaires des orphelins.

Bénévolat communautaire et Foresters Aide^{MC}

Les membres peuvent organiser des activités bénévoles dans leur communauté locale à l'aide de deux subventions de bénévolat communautaire pouvant atteindre 1 500 \$ par année. Ils peuvent aussi répondre à des besoins immédiats en utilisant les deux subventions Foresters Aide par année pouvant atteindre 200 \$.



Découvrez tous nos bénéfices de membre maintenant!

Ce que nous avons redonné en 2025

1,2
million \$

ont été consacrés au
financement de bourses
d'études sur concours
de Foresters

3,9
millions \$

ont été distribués sous
forme de subventions
communautaires afin d'aider
les membres à organiser
6 525 activités de bénévolat
et de divertissement pour
les familles

38 778

membres ont utilisé nos
bénéfices



Dites à vos clients d'activer leur adhésion!

Une fois leur contrat d'assurance établi, vos clients recevront un courriel contenant les informations nécessaires pour s'inscrire à MonForesters.com, notre site Web réservé aux membres. De là, ils pourront accéder à tous leurs bénéfices de membre, tels que LawAssure, Rabais des membres de Foresters, les calendriers des événements communautaires locaux, les outils de mieux-être et bien plus. Le processus d'inscription est très simple.



Visiter MonForesters.com
et cliquer sur « Inscrivez-vous
maintenant »



Saisir son nom complet,
son numéro de certificat
et sa date de naissance



Choisir un nom d'utilisateur
et un mot de passe faciles
à mémoriser, mais robustes



Une valeur intégrée qui fidélise

Notre combinaison unique de caractéristiques intégrées et de bénéfices de membre contribue au maintien de votre clientèle.

Qu'il s'agisse de cesser de fumer avec l'aide du Régime d'intéressement anti-tabac, de rester actif avec Foresters Go, d'obtenir des conseils médicaux de spécialistes par l'entremise d'Experts médicaux de Teladoc ou de participer à des activités de bénévolat enrichissantes, **nous soutenons le bien-être de vos clients à chaque étape.**

L'activité physique et le bénévolat ne sont pas seulement bons pour la santé, ils constituent aussi des façons efficaces pour réduire le stress, rehausser le bien-être mental et cultiver des liens au sein de la communauté. Voilà pourquoi Foresters encourage ses membres à rester actifs et impliqués.

Des membres impliqués sont également bons pour les affaires.

Nos données internes montrent que les membres qui utilisent leurs bénéfices sont moins susceptibles de laisser leur assurance vie expirer. Ce qui se traduit par des clients en meilleure santé et une entreprise plus florissante pour vous.

Foresters offre à vos clients bien plus qu'une assurance vie. Vos clients gagnent un partenaire pour les soutenir dans leur parcours de mieux-être et vous gagnez des clients loyaux et fidèles qui contribuent à la prospérité de votre entreprise.

Contactez-nous

Une équipe de professionnels de Foresters est à votre disposition en tout temps.



**Appelez-nous au
1-877-796-9090**

Lorsque vous appelez Foresters, après avoir sélectionné la langue, sélectionnez l'option trois et ayez votre code de conseiller à portée de main.

Si vous ne l'avez pas, restez en ligne pour parler au prochain représentant disponible.

Option un :

Affaires en vigueur

Option deux :

Nouvelles affaires, tarification et évaluation des risques

Sous-menu :

- État d'avancement des affaires soumises—Appuyez sur un
- Exigences en attente—Appuyez sur deux
- Évaluation des risques (soumissions rapides)—Appuyez sur trois
- Pour les questions concernant un dossier—casemanager@foresters.com

Option trois :

Services de paiement

Pour changer les renseignements bancaires et la date de prélèvement, modifier la méthode ou la fréquence de paiement ou demander un retrait.

Option quatre :

Contrats

Documents contractuels—contracting@foresters.com

Correspondance—info@foresters.com

Option cinq:

Commissions

Option six:

Demandes de règlement

Pour soumettre une demande de règlement ou vérifier l'état d'avancement d'une demande en attente.

Option sept:

Soutien aux ventes

Obtenez un soutien pour les produits, les propositions électroniques et accèsportail.

Ou envoyez un courriel à sales@foresters.com

Option huit:

Coordonnées

Option neuf:

Répertoire de l'entreprise

¹ Source : LIMRA, Nearly One Third of Canadian Adults Report Living With a Life Insurance Coverage Gap, 7 novembre 2024, <https://www.limra.com/en/newsroom/industry-trends/2024/nearly-one-third-of-canadian-adults-report-living-with-a-life-insurance-coverage-gap/>

² L'assurabilité dépend des réponses aux questions d'ordre médical ou autres, ainsi que des recherches et de l'examen de tarification.

³ Résultats financiers consolidés, en dollars canadiens, au 31 décembre 2025. La solidité financière fait référence à la santé globale de L'Ordre Indépendant des Forestiers. Cette notion ne porte pas sur le rendement d'un placement particulier ou d'un produit d'assurance ni ne les représente. Tout investissement comporte des risques, y compris le risque que vous puissiez perdre de l'argent.

⁴ Cet excédent représente les fonds excédentaires par rapport au montant requis à titre de réserves légales pour les certificats d'assurance et de rentes en vigueur et fournit des assurances supplémentaires à nos membres pour notre solidité financière à long terme.

⁵ La cote attribuée par A.M. Best le 10 octobre 2025 traduit la solidité financière et la capacité générale de L'Ordre Indépendant des Forestiers à acquitter les demandes de règlement des titulaires de police. Une cote de « A » (Excellent) est attribuée aux sociétés qui jouissent d'une forte capacité d'honorer leurs obligations courantes envers les titulaires de police et affichent un bilan solide, un excellent rendement d'exploitation et un profil d'entreprise remarquable, suivant les normes établies par A.M. Best Company. A.M. Best attribue des cotes de A++ à F, A++ et A+ étant des cotes supérieures et A et A- d'excellentes cotes. Lors de l'attribution des cotes, A.M. Best a déclaré que les perspectives de Foresters étaient « stables », ce qui veut dire que la cote attribuée ne devrait pas changer dans un avenir immédiat. Visitez [ambest.com](https://www.ambest.com) pour voir notre plus récente cote.

⁶ Les participations ne sont pas garanties. Les participations passées ne sont pas une indication du rendement futur.

⁷ Foresters ne fournit pas d'abonnements à DocuSign, OneSpan ou Adobe Sign. DocuSign, OneSpan et Adobe Sign sont des fournisseurs tiers qui ne sont pas soutenus par Foresters en ce qui concerne l'utilisation des conseillers sous licence. Les questions concernant DocuSign, OneSpan ou Adobe Sign doivent être adressées directement à leur service d'assistance respectif.

⁸ Le « cancer constituant un danger de mort », tel qu'il est défini dans le contrat, doit être diagnostiqué par un spécialiste et est soumis à des restrictions et exclusions.

⁹ Établie par L'Ordre Indépendant des Forestiers.

¹⁰ Établie par la Compagnie d'assurance vie Foresters.

¹¹ Cette caractéristique fournit une prestation payable, au décès de la personne assurée désignée, au bénéficiaire admissible désigné pour

la prestation, le cas échéant. « Bénéficiaire admissible » s'entend d'une organisation enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada. La prestation pour organisme de bienfaisance ne sera versée que si un bénéficiaire admissible a été désigné et que cette désignation est entrée en vigueur avant la date du décès de la personne assurée.

Un bénéficiaire admissible peut être désigné ou, s'il est désigné, peut être modifié à tout moment avant la date du décès de la personne assurée désignée. La prestation pour organisme de bienfaisance correspondra au montant moindre entre 1 % du montant d'assurance de base du certificat, en vigueur à la date du décès de la personne assurée, et 100 000 \$.

¹² Le programme est fourni exclusivement par Teladoc Health Inc., sujet à des conditions d'admissibilité et à des restrictions, et peut être modifié ou annulé à tout moment sans préavis. Ce bénéfice ne fait pas partie de la police.

¹³ Source : Dons de charité, 2023, 4 janvier 2025, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250401/dq250401c-eng.htm>

¹⁴ Source: Smoke free Canada. Statistics Canada finds no decrease in smoking or vaping in 2024, 6 August 2025, <https://smoke-free-canada.blogspot.com/2025/08/statistics-canada-finds-no-decrease-in.html>

¹⁵ Les bénéfices de membre de la Financière Foresters sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitions et à des restrictions particulières à chaque bénéfice, et ils peuvent être modifiés ou annulés sans préavis, ou ne plus être offerts.

¹⁶ LawAssure est fourni par Epoq, Inc., un fournisseur de services indépendant non affilié à Foresters. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être accessibles en fonction de votre province ou territoire. Ce service n'est pas offert au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. LawAssure n'est pas un service ou un conseil juridique et ne remplace pas les conseils ou services juridiques d'un avocat. La Financière Foresters, ses employés et ses représentants d'assurance vie ne fournissent pas, au nom de Foresters, de conseils juridiques, successoraux ou fiscaux.

¹⁷ L'application Foresters Go est fournie par L'Ordre Indépendant des Forestiers et exploitée par dacadoo AG.

¹⁸ Les rabais sont administrés par BenefitHub Technology Canada Limited.

¹⁹ Ce programme est géré par International Scholarship and Tuition Services, Inc. Les membres admissibles, leur conjoint, leurs enfants à charge et petits-enfants peuvent présenter leur candidature sous réserve des critères d'admissibilité. Visitez <https://www.foresters.com/fr-ca/la-difference-foresters/bourses-detudes> pour en savoir plus.

Plan de protection du Canada et le logo sont des marques de commerce de Plan de protection du Canada inc, de la Financière Foresters. L'assurance vie et l'assurance maladies graves sans exigence médicale et à émission simplifiée sont établies par L'Ordre Indépendant des Forestiers ou la Compagnie d'assurance vie Foresters. La Financière Foresters, Foresters, Foresters Aide, Moments de Foresters, Rabais des membres de Foresters, Foresters Renouveau, Foresters Go et le logo de Foresters Go sont des noms commerciaux et/ou des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Ontario, Canada M3C 1T9) et de ses filiales. NC387

Réservé à l'usage exclusif du conseiller. N'est pas destiné au public.

Développez vos affaires et faites une réelle différence
pour les familles et les collectivités.

C'est la différence Foresters.



Produits avant-gardistes
Technologie conviviale
Soutien d'experts en vente
Dons aux collectivités